



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeumont-Industrie

Question écrite n° 5659

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention du M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la situation difficile que connait l'entreprise Jeumont-Industrie implantee a Jeumont (Nord), du groupe Framatome, suite a l'annonce par la direction de la suppression de 451 emplois, soit un tiers de l'effectif de cette unite extremement performante. Celle-ci realise des materiels de haute technologie, dans des secteurs d'activites tres pointues tels le nucleaire, le militaire, le materiel industriel, la recherche appliquee ou encore les equipements pour la recherche fondamentale. Le plan de licenciement prevu par la direction semble etre le premice d'un demantelement a terme de cet etablissement. Cela est inacceptable, d'autant que les responsables de cette entreprise nationale n'ont donne aucune explication valable s'agissant de ces suppressions d'emplois. De meme, ils n'ont apporte aucune precision quant a leur projet industriel pour ce site. Le bassin de la Sambre deja fortement eprouve par la crise et ses consequences sur l'emploi ne saurait accepter ce nouveau mauvais coup porte a l'emploi et a l'activite industrielle de la region Nord - Pas-de-Calais. Les mesures annoncees doivent etre gelees et des solutions pour le maintien de tous les emplois, activement recherchees. La situation exige l'intervention ferme des pouvoirs publics afin qu'ils exercent leur responsabilite dans une entreprise dont l'Etat controle la majorite du capital. En consequence, il lui demande les mesures que le Gouvernement entend prendre pour permettre le maintien de tous les emplois dans cette unite et assurer a terme sa perennite.

Texte de la réponse

Jeumont Schneider Industrie avait comme activite la fabrication de composants pour les centrales nucleaires et les services de maintenance nucleaire, les machines tournantes pour la marine militaire (moteurs de sous-marins par exemple) ou pour des applications industrielles et enfin l'electronique de puissance (associee aux machines tournantes). Son chiffre d'affaires est passe de 1 460 millions de francs en 1991 a 987 millions de francs en 1992. L'entreprise a ete rachetee par Framatome au groupe Schneider le 26 fevrier 1993 et denommee Jeumont Industrie. Son effectif etait de 1 725 personnes dont 1 350 a Jeumont, 250 a Champagne-sur-Seine et 82 a Puteaux. Lors de ce rachat, il etait envisage des reprises ulterieures d'activite par des filiales du groupe Alcatel-Alsthom : Gec Alsthom devait reprendre les machines tournantes et Cegelec l'electronique de puissance. Apres des negociations approfondies, l'accord avec Gec Alsthom n'a pas pu etre conclu. Framatome a donc decide d'assurer seul la reprise du site de Jeumont, trouvant d'ailleurs une situation plus degradee que prevue, avec un faible carnet de commandes. L'activite nucleaire doit, dans les prochaines annees, faire face au ralentissement du programme electro-nucleaire en France et a l'atonie du marche a l'exportation. Mais l'essentiel des difficultes provient de l'activite de fabrication des machines tournantes. L'evolution du secteur en France a conduit Jeumont a se specialiser sur des marches specifiques, avec des produits complexes, realises en fonction des besoins propres a chaque client qui permettent difficilement de degager une forte rentabilite. De plus, la situation economique actuelle accroit la competition et Jeumont doit faire face a une concurrence agressive. D'apres la direction de l'entreprise, la charge de l'usine, prevue pour fonctionner avec 400 000 heures-ouvriers, est inferieure a 200 000 heures. C'est pourquoi les nouveaux responsables de Jeumont

Industrie se sont résolus à mettre en œuvre un important plan de restructuration. Le siège de la société à Puteaux est fermé et transféré à Jeumont. Le plan social pour Jeumont porte sur 451 suppressions de postes, mais la direction de Framatome prévoit 89 préretraites et 170 propositions de reclassement. Une grande partie des emplois est proposée chez Jeumont, mais également chez Framatome, Gec Alsthom et dans des entreprises de la région. Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur est particulièrement vigilant, ainsi que le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, à l'égard des modalités du plan social. Le ministre est, en effet, parfaitement conscient des difficultés que peut provoquer pour l'ensemble du bassin économique de la Sambre une restructuration d'une telle ampleur. C'est pourquoi le ministre a demandé à ses services de suivre avec une attention toute particulière l'évolution de ce dossier afin que l'établissement de Jeumont puisse trouver un équilibre, seul garant de sa pérennité.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5659

Rubrique : Equipements industriels

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 1993, page 2881

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3569